

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 08/10/2024 - 23303 - 2022 B 05668 - 922 350 319 - 2GCA

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01012023** et clos le **31122023** Régime simplifié d'imposition  Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe  Si PME innovante  Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Désignation de la société	Adresse du siège social
<b>SAS 2GCA</b>	
SIRET <b>92235031900013</b>	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
<b>99 Lotissement le clos des Pin</b>	
<b>34820 GUZARGUES</b>	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  SIRET   
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

<b>B ACTIVITÉ</b>	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
<b>HOLDING</b>	

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

**1. Résultat fiscal** Bénéfice imposable au taux normal  Bénéfice imposable à 15%  Déficit **18 757**  
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

**2. Plus-values**  
PV à long terme imposables à 15%  PV à long terme imposables à 19%  PV exonérées (art. 238 quindecies)   
Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%

**3. Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>	

**4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer** dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts  
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

## F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

## G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinques C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre   
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :   
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre   
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :   
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

## H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?  OUI  Si oui, indication du logiciel utilisé **ComptabiliteExpert**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :  Nom et adresse du conseil :

**ALLIANCE AUDITSUD** 86 Boulevard de Strasbourg  
Résidence l'Ecu 34000 MONTPELLIER


Tél : 0499136650

Tél :

OGA/OMGA  Viseur conventionné  (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :  Date : **26/07/24** Lieu : **Strasbourg**

N° d'agrément :  Qualité et nom du signataire : **Nouveau Président**

Signature :  **CERTIFIÉ CONFORMÉ**

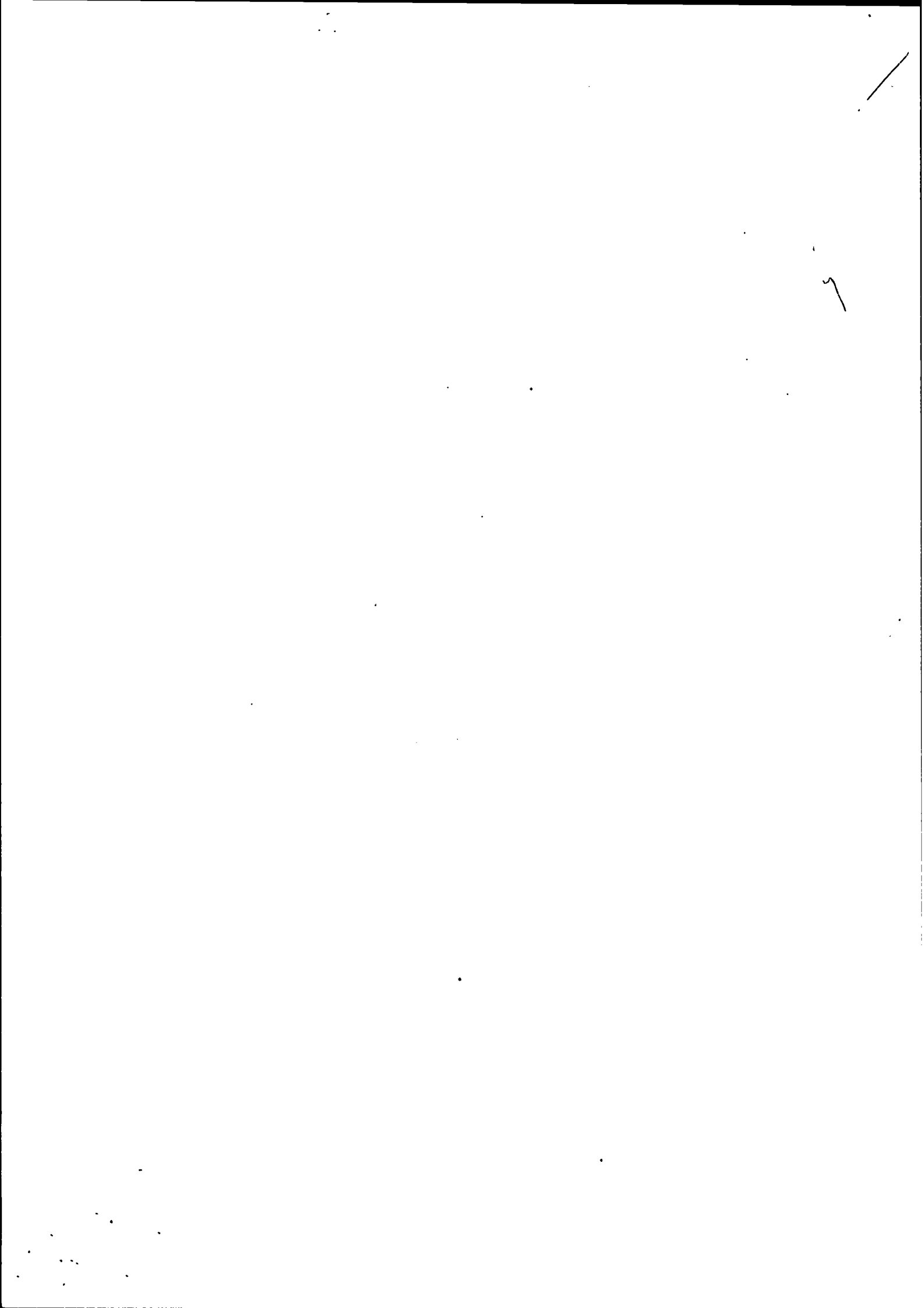
Examen de conformité fiscale (ECF)  prestataire :

SECRET  
CONFIDENTIAL

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2GCA</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>99 Lotissement le clos des Pin 34820 GUZARGUES</b>		Durée de l'exercice précédent * <b></b>					
Numéro SIRET * <b>9 2 2 3 5 0 3 1 9 0 0 0 1 3</b>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le, <b>31122023</b>					
		N-1 <b>31122022</b>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA					
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Constructions	AP	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 715	16	1 699
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV	252 500	
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI	80		80		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	254 295	16	254 279	252 500
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BN			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	<b>CREANCES</b>	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	86 241		86 241
	<b>DIVERS</b>	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	10 501		10 501	
<b>Comptes de régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	96 742		96 742	89 400
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	1A	351 037	16	351 021	341 900
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	80	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2GCA</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 242 500 ..... )	DA	242 500	242 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 914	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	93 373	
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(13 097)	98 287
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>327 690</b>	<b>340 787</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 714	
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 617	1 113
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	EB			
	<b>Produits constatés d'avance (4)</b>	EC	<b>23 331</b>	<b>1 113</b>
	<b>TOTAL (IV)</b>	ED		
	Ecarts de conversion passif * (V)	EE		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>351 021</b>	<b>341 900</b>
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	23 331	1 113	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



		Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2GCA</b>			Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF		
		FG	114 238	FH	114 238	
		FJ	114 238	FK	114 238	
	Chiffres d'affaires nets*			FL	114 238	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	6	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	114 244	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	78 886	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	333	
	Salaires et traitements *			FY	28 029	
	Charges sociales (10)			FZ	12 113	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations { - dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3) - dotations aux provisions	HS		GA	16
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	13 965	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	133 340
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	(19 096)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	6 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	99 400	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP	6 000	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU		
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	6 000	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	(13 096)	
					99 400	

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2GCA</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	1
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(1)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 113
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>120 244</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>133 341</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>(13 097)</b>
<b>RENVois</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	13 836	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
charges diverses - différences de règlement	1		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **351 021 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 120 244 euros** et un total **charges de 133 341 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -13 097 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.  
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Frais d'établissement

	31/12/2023	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
<b>TOTAL</b>			

## Frais de recherche

	31/12/2023	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
<b>Dép. R &amp; D sans contrepartie spécifique</b> - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels					
<b>Dép. R &amp; D avec contrepartie spécifique</b> - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
<b>TOTAL</b>					
<b>Autres dépenses de R &amp; D</b> - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

## Fonds commercial

	31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
<b>TOTAL</b>		

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles		1 715,00		1 715,00
Total immobilisations financières	252 500,00	80,00		252 580,00
<b>TOTAL</b>	<b>252 500,00</b>	<b>1 795,00</b>		<b>254 295,00</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles		15,88		15,88
<b>TOTAL</b>		<b>15,88</b>		<b>15,88</b>

## Provisions

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2023
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>				

## Capital social

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>Actions / Parts sociales</b>				
Du capital social début exercice		24 250,00	10,0000	242 500,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>24 250,00</b>	<b>10,0000</b>	<b>242 500,00</b>

## Créances

	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	80,00	80,00	
Actif circulant et charges constatées d'avances	86 241,24	86 241,24	
<b>TOTAL</b>	<b>86 321,24</b>	<b>86 321,24</b>	

## Dettes

	31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 714,15	15 714,15		
Dettes fiscales et sociales	7 616,99	7 616,99		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>23 331,14</b>	<b>23 331,14</b>		

## Plusieurs postes du Bilan

	31/12/2023	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
Résultat courant		(13 096,22)		(13 096,22)
Résultat exceptionnel ( et participation )		(0,51)		(0,51)
<b>Résultat comptable</b>		<b>(13 096,73)</b>		<b>(13 096,73)</b>

(1) après retraitements fiscaux.

## Evaluations fiscales dérogatoires

31/12/2023

Résultat de l'exercice	(13 096,73)
Impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôts	(13 096,73)
Variation des provisions règlementées	
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt</b>	<b>(13 096,73)</b>

## Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2023

		31/12/2023
<b>ACCROISSEMENTS</b>	Provisions règlementées	
	Autres	
<b>ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		

<b>ALLEGEMENTS</b>	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
<b>ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		

## Rémunérations des Dirigeants

31/12/2023

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

## Effectif moyen DIF

31/12/2023

Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF

Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande

## Effectif moyen

31/12/2023

Interne

Externe

### EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Cadres &amp; professions intellectuelles supérieures

Professions intermédiaires

Employés

Ouvriers

TOTAL

## Identité de la société Mère

31/12/2023

Dénomination sociale - Siège social

Forme

Capital

% Détenu

## Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de 351 021 euros
  
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de 120 244 euros
  - un total charges de 133 341 euros
  
  - dégage un résultat de -13 097 euros

L'exercice considéré :

- débute le 01/01/2023
- finit le 31/12/2023
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de SAS 2GCA avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	80,00	80,00	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 395,35	2 395,35	
	Impôts sur les bénéfices	10 660,00	10 660,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	16,00	16,00	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	73 169,89	73 169,89	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>86 321,24</b>	<b>86 321,24</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		4 000,00		

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 714,15	15 714,15		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 975,91	2 975,91		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 515,00	4 515,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	126,08	126,08		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>23 331,14</b>	<b>23 331,14</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

# Réévaluations

31/12/2023

	Aug. brute	Aug. amortis.	Sup. amortis.	Cessions	Cumul fin. ex.	Montant fin ex.
<b>PROV. SPEC. REEVALUATION</b>						
Concession brevets droits similaires						
Fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Immobilisations Corporelles en cours						
Autres immo. Corporelles en cours						
Immobilisations Corporelles en cours						
Titres de participation						
Autres titres immobilisés						
<b>TOTAL</b>						
<b>AUTRES ELEMENTS</b>						
Concessions brevets droits similaires						
Fonds commercial						
Terrains						
Participations						
Autres titres immobilisés						
<b>TOTAL</b>						

--

## Réévaluations

31/12/2023	Aug. brute	Aug. amortis:	Sup. amortis.	Cessions	Cumul fin. ex.	Montant fin ex.
<b>PROV. SPEC. REEVALUATION</b>						
Concession brevets droits similaires						
Fonds commercial						
Terrains						
Constructions .						
Immobilisations Corporelles en cours						
Autres immo. Corporelles en cours						
Immobilisations Corporelles en cours						
Titres de participation						
Autres titres immobilisés						
<b>TOTAL</b>						
<b>AUTRES ELEMENTS</b>						
Concessions brevets droits similaires						
Fonds commercial						
Terrains						
Participations						
Autres titres immobilisés						
<b>TOTAL</b>						

## Frais d'établissement

31/12/2023	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>TOTAL</b>		

# Evaluation d'éléments d'Actif

	31/12/2023	Au Bilan	Prix marché
Approvisionnements et marchandises			
Valeurs mobilières de placement			

--

**2GCA**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 242 500 euros**  
**Siège social : 99 Lotissement le Clos des Pins, 34820 GUZARGUES**  
**922 350 319 RCS MONTPELLIER**

---

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2024**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

### **ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

#### **Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

L'activité principale de la société est celle de holding.

#### **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 31 décembre 2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

#### **Activités en matière de recherche et de développement**

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

#### **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Les perspectives d'avenir restent bonnes.

### **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

#### **Activité des filiales et participations**

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- 100% du capital de la société MTP ASSAINISSEMENT SAS,
- 100% du capital de la société PLOMBERIE CONFORT ENERGIES SAS,
- 100% du capital de la société GCA SCI,
- 60% du capital de la société MONTPELLIER SOLUTION MAINTENANCE SAS,
- 28,63% du capital de la société ECOBITATS SAS.

## Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, une participation supplémentaire de 50% du capital de la société MTP ASSAINISSEMENT SAS par voie d'acquisition de parts sociales en date du 15/04/2023.

## RÉSULTATS - AFFECTATION

### Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 114 238,23 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 5,69 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 78 885,89 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 332,56 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 28 028,54 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 12 112,66 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 15,88 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 13 964,61 euros.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 133 340,14 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -19 096,22 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 6 000,00 euros (99 400,00 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -13 096,22 euros contre 99 400,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -113,18%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -0,51 euros.

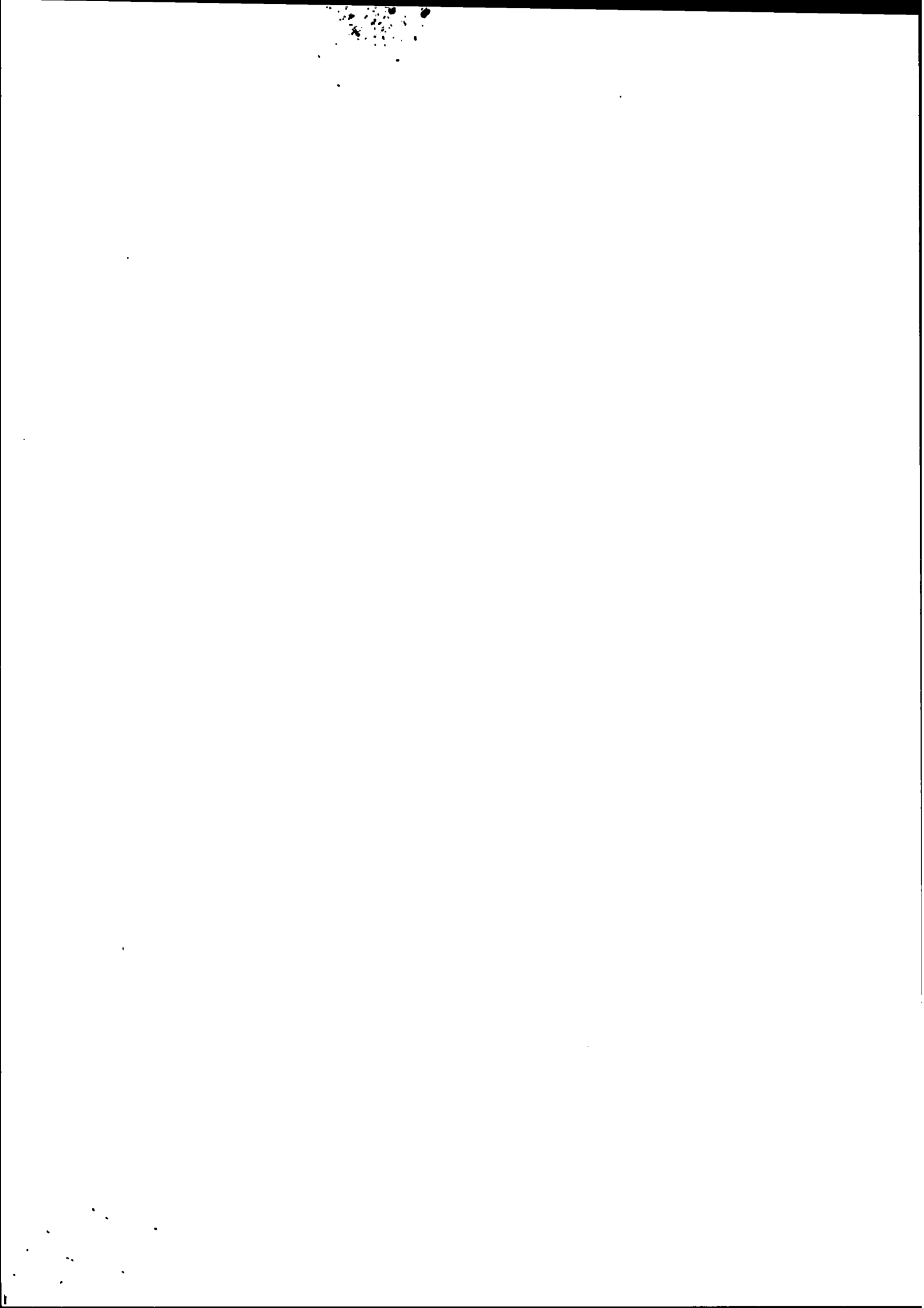
Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé contre 1 113,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -100,00%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par une perte de -13 096,73 euros contre un bénéfice de 98 287,00 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -113,32%.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 351 021,41 euros contre 341 900,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,67%.

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -13 096,73 euros.



Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Section 1 - Origine

**Perte de l'exercice** -13 096,73 euros

Section 2 - Affectation

**Apurement par prélèvement sur le compte autres réserves** -13 096,73 euros  
qui s'élève ainsi à 80 275,92 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 327 690,27 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

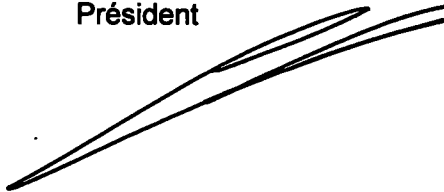
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Fait à GUZARGUES,  
Le 10 juin 2024.

Laurent NOWECKI  
Président



**RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT**  
**SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Chers associés,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Nous vous indiquons qu'est intervenue au titre de l'exercice écoulé une convention visée à cet article dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Conventions conclues le 24 février 2023 entre la SAS 2GCA et GCA SCI, dont la SAS 2GCA est associée**

Nature : Location de locaux à destination de bureaux et entrepôts.

Modalités : Bail commercial consenti pour une durée de 9 années à compter du 01/03/2023. Moyennant un loyer annuel d'un montant de 42 000 € HT et hors charges payable mensuellement et d'avance le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Conformément aux statuts de notre Société, nous vous rappelons qu'une convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce et décrite ci-après a été conclue au cours d'exercices antérieurs et s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- **Conventions conclues le 07 avril 2023 entre la SAS 2GCA et les sociétés PLOMBERIE CONFORT ENERGIE SAS, MONTPELLIER SOLUTION MAINTENANCE SAS, MTP ASSAINISSEMENT SAS et GCA SCI, dont la SAS 2GCA est associée**

Nature : Convention de prestations de services et d'assistance administrative

Modalités : Mise à disposition par la SAS 2GCA d'une assistance et de services dans le domaine comptable et financier, les ressources humaines, la communication et la mise à disposition de locaux, moyennant une rémunération forfaitaire annuelle d'un montant de 164 000 € HT payable mensuellement et d'avance.

Nature : Convention de gestion de trésorerie

Modalités : Mise à disposition de l'excédent de trésorerie avec un montant maximum des avances arrêté à 100 000 euros. Les sommes mises à disposition peuvent donner lieu à rémunération.

Fait à GUZARGUES,  
Le 10 juin 2024.

Le Président  
Laurent NOWECKI



**2GCA**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 242 500 euros**  
**Siège social : 99 Lotissement le Clos des Pins, 34820 GUZARGUES**  
**922 350 319 RCS MONTPELLIER**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2024**

**Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

**Résolution proposée et adoptée**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -13 096,73 euros de la manière suivante :

**Section 1 - Origine**

<b>Perte de l'exercice</b>	<b>-13 096,73 euros</b>
----------------------------	-------------------------

**Section 2 - Affectation**

<b>Apurement par prélèvement sur le compte autres réserves</b>	<b>-13 096,73 euros</b>
--	-------------------------

qui s'élève ainsi à 80 275,92 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 327 690,27 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme  
Le Président



**2GCA**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 242 500 euros**  
**Siège social : 99 Lotissement le Clos des Pins**  
**34820 GUZARGUES**  
**922 350 319 RCS MONTPELLIER**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE du 30 JUIN 2024**

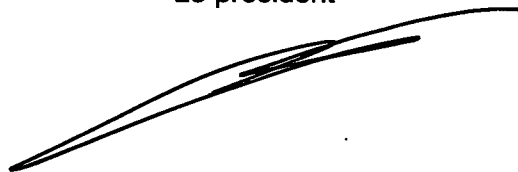
**FEUILLE DE PRESENCE**

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	M. CHAUVET Sylvain 99 Lotissement Le Clos des Pins, 34820 GUZARGUES	12125	12125	
2	M. NOWECKI Laurent 12 Rue des Mazes, 34160 SUSSARGUES	12125	12125	
	Totaux	24 250	24 250	

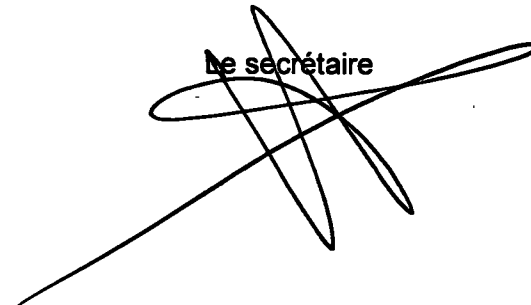
Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés ...2... pouvoirs, arrêtée à ...2... associés présents ou représentés possédant ensemble 100%... droits sociaux

Le président



Le secrétaire



**2GCA**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 242 500 euros**  
**Siège social : 99 Lotissement le Clos des Pins, 34820 GUZARGUES**  
**922 350 319 RCS MONTPELLIER**

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 juin, à 11 heures, les associés de la Société 2GCA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Laurent NOWECKI, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Sylvain CHAUVET est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 24 250 actions sur les 24 250 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2023,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -13 096,73 euros de la manière suivante :

#### Section 1 - Origine

<b>Perte de l'exercice</b>	-13 096,73 euros
----------------------------	------------------

#### Section 2 - Affectation

<b>Apurement par prélèvement sur le compte autres réserves</b>	-13 096,73 euros
--	------------------

qui s'élève ainsi à 80 275,92 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 327 690,27 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions relevant dudit article et mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président  
Laurent NOWECKI



Le secrétaire  
Sylvain CHAUVET

